



PI 5098

Dépôt : M. Marc Zanussi

11.11.2003

Projet de loi N° 5098 modifiant la loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire

1

MOTION

La Chambre des Députés

Considérant l'avis du Conseil d'Etat datant du 10 juillet 2003 au sujet du projet de loi N° 5098 modifiant la loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire,

Etant donné que dans l'avis précité le Conseil d'Etat se demande si le projet en question n'est pas trop ambitieux, et s'il n'existe pas d'autres alternatives moins onéreuses,

Considérant la réflexion suivante du Conseil d'Etat dans son avis précité : « *Est-ce que le projet dit „BTB“, dont les études préalables étaient assez avancées, n'aurait pas pu être réalisé à moindre coût, tout en permettant une connexion directe au centre de la Ville de Luxembourg? Cette question semble d'autant plus pertinente que la lecture que le Conseil d'Etat fait du projet sous avis n'exclut nullement une liaison ultérieure par véhicule „train-tram“ du centre de la Ville de Luxembourg depuis le plateau de Kirchberg* » ,

Considérant que la Chambre de Commerce dans son avis du 17 mars 2003, au sujet du projet de loi en question, plaide pour « *une approche prudente et rationnelle, basée sur la fixation de priorités* » ,

Considérant qu'en ce qui concerne la possibilité d'un aménagement ultérieur d'une extension du train-tram vers la Ville Haute la Chambre de Commerce estime aussi qu'il « *est crucial de prévoir d'ores et déjà un tel raccordement dans la première phase du projet. En effet, sans le raccordement du centre-ville au réseau projeté, le projet perd une part déterminante de son attrait et toute sa raison d'être, puisque son utilité par rapport aux modes de transport en commun actuels serait proche de zéro* » ,

invite le Gouvernement

à présenter à la Chambre des Députés un projet de loi reliant le Centre Ville par tram au réseau ferré.

J. Schuer

M. Zanussi

M. Zanussi

G. Solffart

BELVIN JEHRES